

Le Journal des Yerrois

www.yerres.fr

  Suivez nous ! 

YERRES AIME SES COMMERCES SOUTENONS-LES !



RETROUVEZ
VOS COMMERCANTS
SUR
**FAIRE MES
COURSES**.FR

SOUTENEZ VOS
COMMERCANTS !



LE NOËL DU BEL-ÂGE
AUTREMENT



CONTOURNEMENT
DE BOISSY

Marché de Noël

12
/
24
DÉCEMBRE
PLACE PIÉTONNE



POUR VOTRE
PROTECTION ET
CELLE DES AUTRES,
LE PORT DU MASQUE
EST OBLIGATOIRE.

CHALET GOURMANDS

La Municipalité a tenu à ce que l'ambiance de Noël soit présente en ville tout en répondant aux règles sanitaires actuelles.

Le marché de Noël prendra cette année la forme d'un marché gourmand. Treize commerces de bouche vous accueilleront dans les chalets.

Les enfants, quant à eux, pourront déposer leurs messages au Père Noël dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

MARCHÉ DE NOËL, DU SAMEDI 12 AU JEUDI 24 DÉCEMBRE PLACE DU 11-NOVEMBRE (PLACE PIÉTONNE). OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE DE 10H À 18H (FERMETURE À 15H LE JEUDI 24 DÉCEMBRE).



YERRES 



france-tv radiofrance   

TÉLÉTHON

En raison de la crise sanitaire, aucune manifestation n'est organisée cette année sur notre commune. Mais vous pouvez soutenir la recherche contre les maladies génétiques en faisant un don au 36 37, Numéro Vert du Téléthon (appel gratuit depuis un poste fixe).

TÉLÉTHON

**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6
DÉCEMBRE 2020**



XX, xxxxxxle

.Sequasimpora volorecepta quia pro deligen dentis accusti omnihil iciliqu aspelam de nos ea vellaut atus dis que concorenim hiliquis estion et faccus qui unt aut qui autem. Ut utSit lis eiusam restium iur audae ommodipsunt, vullam, con nulupta cum entur, quia sum doluptae. Nam

facimen duciae ad esed moluptates quuntem intior ma dolupta tibusdaestis esenditios eniscilique niscipici qui iliquunt mil eos molorero modigendis et laces que maxim simi, ommoditatus sinullabo. Ga. Obitat.

Xerunt voluptatur? Imagniet volum rerferf erferum faciist exerum excepud ignatur aut lam quianimet dolum ant molupta temperit aut esto qui corepre ruptam, quo doluptiorrum quiaspienit optatem poreptat venis aperem. Ribusam aboraec earupta debisi aborepe necaborum adis praectur?

Tium ape platas modignihil incidunto blaborr uptiam con nimus naturis maio culpa sequibus.

Natentet as et et illam re consed ea voluptat utet ma dolorem quatem re sequatempe perepero corum est, sit eaque numquae periorior maios et voluptae enihitis sin etur aut ipsam et quatate sinctatemquo doloremperere perum rest que num, quid que con consed quia as consed que pratus eati rest, ut laccaep edicaectas eos que num facculpa pariam, sum etur?

Abore vendae plis et pos volor maxim aborume nonsera tectur?

Dolorep ellecup tiuntorum cus imolupt atentur magnim eat faccum doluptae endus.

Nosam harum sequia venducia que venihil lecaepe licatenimil is vel ipisimus ius rerro vellupt atemquate maionsed ut ant vendundicius eiciis rat harum simporibus voluptium alibusc illiquatur? Pa dolendi tiatibus num reperit excessed eicium, vollaboritio con perum litas ventur rest, senisci libusan totat.

Bus dolorepe volorecea ex est plabo. Et magnis ma percit que rehentu sdaest mintotatur, comnihil et qui volo excepe et everionsed ut quiam quibus rere vitat ut doluptiatem enditium corum volupta ereriat issuntur? Qui num necus evellorum exceriate estios sedi ut volorer ferionsecte voluptae volor adis doluptatem iumet endit fugia ex expe vendae doloria quibus alita cupient.

*Bonne rentrée : tous
Fidèlement
Nicolas Dupont-Aignan*

Nicolas Dupont-Aignan

Conseiller Municipal
Député de l'Essonne

XXXXXS !

Chers habitants de Yerres,

Luptias adignima volene dolo consediciis magnis renam faces volorem porepror sint as ea autatum faccabo. Ic to tet quiatiaspe nulles et od magnimusam nobis es dolorernatem id quame di nienist iorporia dendant parum inctur? Illo ommolent abo. Nam, nati quae. Xerovid et officiis ellat.

Busaepedi ipsum et re qui vel et ut magnit enis aut eosti rero ereicimus sus mi, cum facilic illorei caborestio tempore ssequis et vel ipsam ilis assitio sapiciassi torecaborita doluptam quatque disque corrovit quiaesti acestio everemo luptatu ristissi core, ut et ut que alique dolupta verrupt ionsend icitis sanis sus et exerovitaere nisquia sim et erum, optias dollesto bla nis at quis exceaqui reium quatur?

Ibus, sitiberitini dolor mos nostem comnien danihitae ipsam fuga. Lorum sum unt quatur, venis autenducia volupta dolescipicia nimporepera parciissi nulpadit qui quates as aut velia dendentium ra des et haruntioisti in cus, ut qui vendione quam, secab incimi, omnit, quis prenducia viduciam, siminctum asincipisunt exerum quam, culpa ped quiaspe esequas quod quo verumqu aturehent architatur alique as sanimporesci totatis am, conesci litatii scient mod ut laci consequenam, simi, simus iducit volum, ommodiam asint ut fuga. Nem et dolor sunt maiorepudit, quibus ea velluptur?

Caeprenient eum aut qui apiendant, ut aut quam quos eriae aut ulpa veligen ihilisque vid mi, qui omni occum apedi de voluptaspe ex expliquasped estrume nonsedicatur sinctatioirro invello remped quo eostio. Nam aciusam quat.

Ducipis quatem re consequen viduciet velestiorror alibusda doluptas suntiis secest odignis et et modi sitibus anduciis ut quas dolore volupticiae perum ipitiam fugitatenda volorpos aborporis sit, sincto et harumqu odiae. Et vent, conem repelestiur?

Ullecestio. Neque comnist, quam aut quamet dolorio. Ost quod quiam latio-net aut is rem faccum imi, sam fuga. Rios seditatquia doloreh endanimped et, conem ressundam quibusapieni beaque vitatis dolori dolorerro tendisimus doluptaquia porro idebis et quis ea sed enis min nis vita nullaud icimolorrore ducidunt am ut aliae prat aut quibus.

Aximos explam, sitiame nimpore peribus, aria que exeriti sitatio. Et aligendendae quid quate solorest, te earcimincte cuptatur, sequam iliquas eos aliquo ipsam quo optaspitius inci vendiscitiam et escimuscia sequam veriasp erepelectem qui ium ipitiaie re nis mint.

Ipsaesc imoluptaque pliquam, omnimus qui ut eum sequos ad quam quis-ciamus perro blaborit unt, ut ut ut et ent vercium quis sit que quo eum dusam facepudigent at quisto te et vero equi ipicia que voluptias culla nulparumque nus nonsendam quam venime sit ma cumqui dolorehent, et, sectet modi ratem simpore omnihitatus dolorum faccum illa paribus pliae nobiste nduciet uribus,



*Fidèlement à vous.
Olivier Clodong*

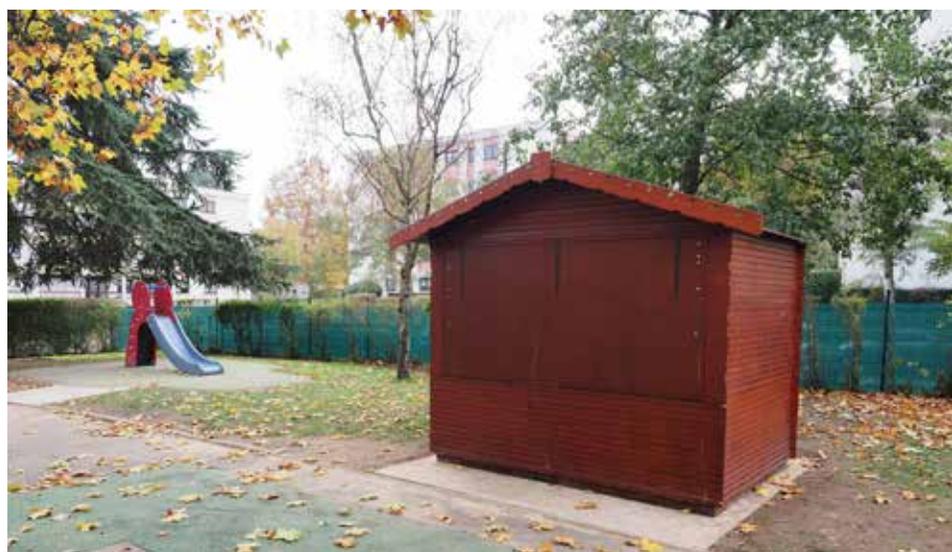
Olivier Clodong

Maire de Yerres
Conseiller départemental de l'Essonne



LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ONT BÉNÉFICIÉ DE DIFFÉRENTS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉNOVATION.

▲ Le CCAS a changé sa banque d'accueil durant les vacances d'automne. Ce nouveau mobilier permet d'améliorer les conditions d'accueil du public.



▲ Durant les dernières vacances, des travaux ont été réalisés dans les écoles. La maternelle des Jardins de Concy bénéficie désormais d'un système d'évacuation des eaux pluviales plus efficace ainsi que d'un chalet pour entreposer les vélos.



▲ Les illuminations de fin d'année ont été installées début novembre. Elles égayeront la ville durant ce mois de décembre traditionnellement festif.



▲ Des travaux de réfection de toiture et d'isolation ont été entrepris sur la toiture de la Maison Caillebotte.

Début des travaux à Lacan

L'ancien hôpital Jacques Lacan (unité de soins psychiatriques de l'Hôpital Sud Francilien), désormais propriété de la Ville de Yerres, a été choisi pour accueillir le siège de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine. Auparavant, des travaux, financés par l'intercommunalité, doivent y être menés.

Ceux-ci ont débuté à l'automne, avec une première phase de démolition et de curage afin que puisse être établi un diagnostic technique pour identifier les gaines et canalisations qui pourront être réutilisées.

Cette phase est un préalable avant la mise en place du cahier des charges et la consultation des entreprises qui seront chargées de la rénovation.

Sauf contretemps, le chantier devrait s'étaler sur 18 mois et la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine devrait prendre possession des lieux durant le 1^{er} semestre 2022.



Astreintes neige

Les services techniques municipaux sont mobilisables 24h/24 durant l'hiver. Une astreinte neige est ainsi mise en place entre la mi-novembre et la mi-mars. Les agents peuvent réagir au plus vite dès l'apparition des premiers flocons, afin de sécuriser les chaussées et faciliter les déplacements des automobilistes.

Des cadres sont de permanence et surveillent de près les bulletins météorologiques. Si l'arrivée de la neige ou du verglas est certaine, le salage de la voirie peut se faire de manière préventive. Mais son efficacité dépend de l'effet de roulement, c'est-à-dire du nombre de véhicules qui empruntent l'axe en question. Plus la rue est fréquentée, plus le salage est efficace. C'est pour cela que les interventions se font dans un certain ordre, depuis les axes principaux (et les rues empruntées par les transports en commun) jusqu'aux rues où le passage est moindre, et donc l'intervention des services techniques moins pertinente.

Des bacs à sel seront prochainement installés dans certains quartiers pour compléter le salage effectué par les agents communaux.



Déneiger son trottoir

Une distribution de sacs de sel a été proposée aux propriétaires yerrois de pavillons les 21 et 28 novembre derniers.

Si ces sacs peuvent vous permettre de rendre plus praticables vos allées et descentes de garage, rappelons qu'il incombe aux habitants de déneiger la portion de trottoir qui se trouve devant chez eux, afin d'y faciliter le déplacement des piétons.

Le déneigement doit se faire tout en évitant d'obstruer les fils d'eau et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales.



CONTOURNEMENT DE BOISSY : HORIZON 2021

UNE INSPECTION DE SÉCURITÉ PRÉALABLE DOIT VALIDER SA MISE EN SERVICE.

En bref

Prévention bronchiolite

Le Réseau Bronchiolite d'Île-de-France a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite (infection qui entraîne une gêne respiratoire plus ou moins importante chez le bébé de moins de 2 ans et nécessite des séances de kinésithérapie). Son centre d'appels est opérationnel jusqu'au dimanche 17 janvier 2021. Des standardistes spécialisés vous communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les week-end et jours fériés de 9h à 18h et les médecins libéraux disponibles 7j/7 de 9h à 23h.

Pour les kinés : 0820 820 603 (numéro Indigo, 0,12€ la minute). Standard ouvert les vendredis et veilles de jour férié de 12h à 20h, les samedis et dimanches de 9h à 18h.

Pour les médecins : 0820 800 880 (numéro Indigo). Standard ouvert 7j/7 de 9h à 23h.

Les kinés et médecins du réseau sont au rendez-vous durant le confinement. Ne renoncez pas aux soins de ville pour votre nourrisson.

Entamés en 2014, les travaux d'aménagement du contournement de Boissy-Saint-Léger arrivent à leur terme.

Mais la crise sanitaire a, comme dans bien d'autres domaines, ralenti les dernières phases de ce chantier pharaonique. De nouvelles règles sanitaires et conditions de travail ont été mises en place. La fin des travaux et les opérations techniques de tests ont pris plus de temps que prévu.

Si quelques travaux mineurs doivent encore être menés, le chantier est en attente d'une inspection de sécurité à venir mais non encore programmée, nécessaire à la mise en service de ce tronçon. En fonction de ses conclusions, d'éventuels travaux complémentaires pourraient être réalisés. Mais ces derniers ne prendraient que quelques semaines. Il n'est donc pas impossible d'envisager une mise en service au cours du 1^{er} semestre 2021.

7 ans de travaux

Le chantier du contournement de Boissy-Saint-Léger a véritablement été lancé en 2014, bien qu'une première phase d'aménagement d'une 2x2 voies entre la gare RER de Boissy et la RN 406 ait été menée entre 2004 et 2012.

Le contournement passe par l'aménagement d'une tranchée couverte de 770 mètres à l'Est de Boissy-Saint-Léger. Puis un raccordement de la déviation sur l'actuelle route nationale. Les

travaux menés de nuit durant le mois d'octobre ont permis de finaliser ce raccordement.

Après 7 ans de travaux – 17 années si l'on comptabilise la première phase du chantier au Nord de Boissy-Saint-Léger – les usagers de la RN 19 devraient voir facilités leurs déplacements sur cet axe très fréquenté. L'évitement du centre-ville de Boissy devrait fluidifier la circulation et rendre cette portion moins accidentogène qu'elle ne l'était auparavant.



LA PLACE DES CHIENS EN VILLE

Les chiens partagent l'espace public avec l'ensemble des habitants. Meilleurs amis de l'homme et sources de bien-être pour leurs propriétaires, ils peuvent cependant être la cause de gêne ou de nuisances. La cohabitation peut rester harmonieuse, à condition de respecter certaines règles. Ainsi, nous vous rappelons que les chiens, lorsque leur présence y est tolérée, doivent être tenus en laisse dans

l'espace public. Qu'il incombe au propriétaire de ramasser les déjections de son animal. Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect de ces règles.

La Municipalité a réédité son guide « Bien vivre avec son animal de compagnie », qui dispense de précieux conseils pour une cohabitation sereine avec les chiens, chats et autres animaux qui vivent à nos côtés.

Retrouvez cette plaquette dans les principaux accueils municipaux, ainsi que sur le site yerres.fr.





L'IMPLANTATION DE CAMÉRAS A RÉDUIT CONSIDÉRABLEMENT CES INCIVILITÉS.

LES DÉPÔTS SAUVAGES À LA BAISSÉ

Entre janvier et octobre 2020, les dépôts sauvages ont diminué de 60% à Yerres par rapport à la même période en 2019. C'est le fruit de nouvelles mesures prises par la Municipalité.

En 2019, 16 nouvelles caméras ont étoffé le dispositif de vidéo-protection développé par la Ville ces dernières années. Pour ce faire, la Municipalité a signé, fin 2018, une convention de partenariat avec la Région, dans le cadre du plan « Île-de-France propre », lui permettant de bénéficier d'une subvention de 20 000€ pour financer l'achat de ces caméras.

Leurs implantations ont été réfléchies afin d'élucider et de punir les contrevenants qui effectuent des dépôts sauvages. Ces dépôts sont aussi bien des ordures ménagères ou encombrants que des déchets de chantier ou des produits dangereux tant pour la population que pour l'environnement.

Cette préoccupation pourrait paraître anodine. Chaque année en Île-de-France, les dépôts sauvages représentent jusqu'à 25kg par habitant sur certains secteurs et génèrent des coûts de prise en charge très élevés, de l'ordre de 7 à 13€ par habitant (source : Région Île-de-France).

Procédures

Les caméras ont permis quatorze flagrants délits de dépôts sauvages. Deux procédures ont été instruites pour poursuivre des auteurs de dépôts identifiés en flagrance. L'une de ces procédures a permis le remboursement total du préjudice et des moyens mis en œuvre par la Ville pour débarrasser ces dépôts sauvages. Dans les autres cas, les contrevenants ont ramassé leurs déchets.

L'implantation des caméras a permis parallèlement l'élucidation de délits divers et d'atteintes aux biens publics sur leurs périmètres de couverture vidéo.

À noter

FIN DE COLLECTE DES BACS MARRON



Le SIVOM suspend la collecte des bacs marron (gazon, feuilles, tailles de haies) durant la période hivernale. La dernière collecte sera effectuée la semaine du 14 au 18 décembre. Elle reprendra la semaine du 15 au 19 mars 2021.

Le volume de déchets verts est en effet moins important en hiver. De même, par grand froid, ces déchets humides gèlent et empêchent leur bonne collecte par le SIVOM.

Pour rappel, les déchets verts ne doivent pas être emballés dans des sacs plastiques. Les déchets végétaux volumineux (branches, souches, troncs) doivent quant à eux être déposés directement en déchetterie.

Pour plus d'information sur le tri des déchets

www.sivom.com

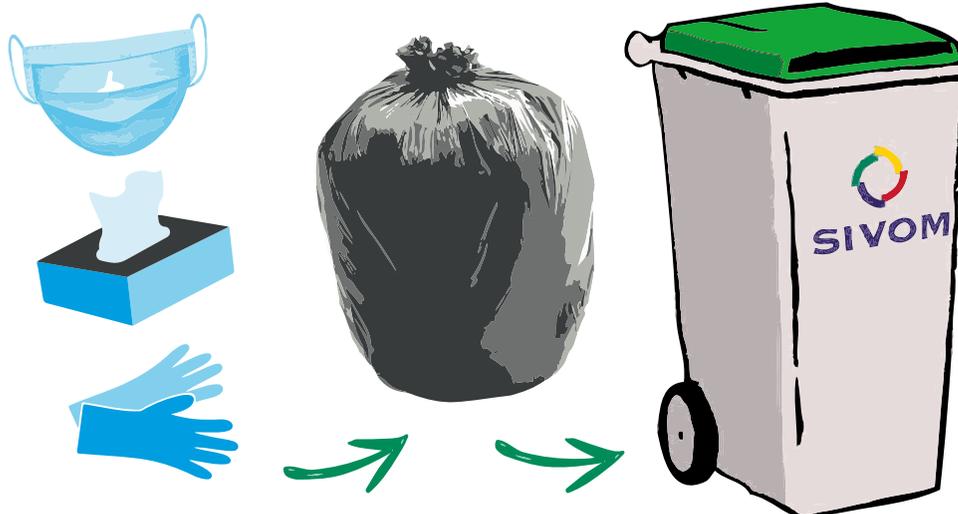
OÙ JETER SON MASQUE ?

Le port du masque s'est généralisé en quelques mois. Si les masques en tissu lavables sont réutilisables plusieurs fois, les masques dits « chirurgicaux » en papier doivent être jetés après quelques heures d'utilisation. Mais dans quel bac ? Dans le bac vert !

Bien qu'ils soient en papier, les masques jetables n'entrent pas dans les consignes de tri du bac jaune, où il n'est possible de jeter que les emballages ménagers.

Il en va de même pour les mouchoirs et les gants, qui doivent impérativement être jetés dans un sac fermé et placés dans le bac vert. Ces déchets peuvent également représenter un risque pour la santé des agents du SIVOM, aussi, il est important de respecter des consignes de tri.

Enfin, inutile de rappeler que dans la rue, les masques se jettent dans les corbeilles, et non à même le sol !



EN SAC FERMÉ DANS LE BAC VERT UNIQUEMENT

SPÉCIAL COVID-19

DE NOUVELLES MESURES POUR
FAVORISER LE COMMERCE
LOCAL. DÉCOUVREZ

**FAIRE MES
COURSES**.FR

YERRES SOUTIENT SES COMMERÇANTS !

En bref

S'abonner à la « Lettre Info Éco »



Pour accompagner les commerçants et artisans, la Ville a créé une nouvelle lettre électronique : la « Lettre Info Éco ».

Inscriptions auprès du service
Développement Économique :

@ amartinez@yerres.fr
☎ 01 69 49 77 44

Boutique Caillebotte : nouveautés fruitées

Le thé « Ode à la rose » (thé Oolong rose et framboise) est disponible en sachet (13€ les 100 g), et en pré-vente dans sa boîte (15€). L'infusion fruitée (pomme, poire, rose jaune et amande) est en vente (13€ les 100 g) en sachet. Pour savourer ces boissons chaudes, des filtres à thé (6,50€ la boîte de 50) sont à votre disposition !



Depuis le reconfinement du 30 octobre annoncé par le Président de la République, accompagné d'une fermeture des commerces dits « non essentiels », le Maire, Olivier Clodong, n'a cessé de trouver des solutions pour aider tous les commerces yerrois. Rapidement, il a ainsi pris un arrêté autorisant l'ouverture des commerces sur le territoire communal et a été rejoint par de nombreux maires dans cette démarche. Cette action a permis d'ouvrir un débat public.

Achetez chez nous !

Dans la continuité de son action, la Municipalité a souhaité que soit rapidement proposé à tous les commerçants et artisans de la ville (tels que des charcutiers-traiteurs, des instituts de beauté ou encore des restaurants)

une solution pour leur permettre de vendre localement et d'organiser le retrait (click and collect), le dépôt drive ou la livraison de leurs produits.

C'est désormais chose faite avec la plateforme gratuite et solidaire Fairemescourses.fr !

Cette solution leur permet en effet de créer leur boutique en ligne en quelques minutes seulement. De nombreux commerçants se sont appropriés ce site Internet et se sont investis pour créer une boutique virtuelle avec un maximum d'articles et de précisions sur ces derniers. Soutenez-les et consultez leur boutique en tapant « Yerres » dans le moteur de recherche pour accéder à ces commerces. Pour commander, il vous suffit de glisser les articles dans votre panier virtuel, puis d'enregistrer un minimum d'informations

personnelles pour permettre aux commerçants de vous contacter. Il est également possible de créer un « compte client » qui vous donnera accès à de multiples fonctionnalités. Le paiement peut se faire en ligne ou à la remise des produits. Si vous ne trouvez pas vos boutiques préférées, n'hésitez pas à inviter vos commerçants à développer leur offre sur cette plateforme !

D'autres mesures, expérimentées lors du premier confinement, ont été reprogrammées pour soutenir le commerce yerrois : la campagne de communication « Achetez chez nous ! » et le listing référençant les commerces et leurs modalités de vente, à retrouver sur www.yerres.fr, et à disposition dans les accueils municipaux.

Vos commerçants ont besoin de vous ! Achetez à Yerres !

S'OFFRIR UN CAILLEBOTTE EN LIGNE

Malgré la fermeture au public de la Maison Caillebotte, en raison de la crise sanitaire, les amateurs d'Impressionnisme peuvent à nouveau se réjouir ! En effet, depuis le mois de novembre, la boutique Caillebotte est désormais accessible depuis la plateforme solidaire Fairemescourses.fr !

Vous y découvrirez une sélection d'objets conçus de manière à répondre aux attentes du public, et à s'adapter à tous les budgets. Un grand choix de produits autour de l'œuvre de Gustave Caillebotte est ici présenté. Que ce soit

des cartes postales, des livres, une pochette, un parapluie, un éventail sur le thème des Péri-soires sur l'Yerres... Et parmi les nouveautés : le thé et l'infusion fruitée en hommage à Caillebotte, créés exclusivement pour la propriété yerroise, par « Le Jardin de Mademoiselle », du miel (7€ les 250 g) récolté en Essonne par M. Gomès, apiculteur yerrois, ainsi que des coffrets douceurs de Noël avec une bougie, et de nombreuses idées cadeaux.

Et pour vous protéger, vous pouvez acquérir un masque imprimé aux motifs du tableau « Les Péri-soires sur

l'Yerres » (6€50), fabriqué en tissu et certifié, lavable à 60° et réutilisable.

🌐 **Préparez vos cadeaux de Noël sur fairemescourses.fr/yerres, puis cliquez sur la « Maison Caillebotte » !**



SPÉCIAL COVID-19

**AU LIEU DU
TRADITIONNEL REPAS,
LES SENIORS POURRONT
RECEVOIR DES CHÈQUES
À DÉPENSER CHEZ LES
COMMERÇANTS YERROIS.**

LE NOËL DU BEL-ÂGE AUTREMENT

À cause de la crise sanitaire actuelle, il n'était pas question pour le Centre Communal d'Action Sociale de proposer aux seniors l'habituel repas-spectacle de fin d'année au CEC. Et le coffret gastronomique qui en est l'alternative ne convient pas forcément à tout le monde.

Il a donc fallu réfléchir à une autre proposition à mettre en œuvre. La vie économique locale étant aussi fortement impactée par les confinements successifs du printemps et de cet automne, l'idée a germé de proposer des chèques-cadeaux valables chez les commerçants partenaires.

Cette initiative est une première pour la Ville, et se met en place d'une manière très scrupuleuse. Ainsi, chaque

chèque est infalsifiable car numéroté et enregistré à la Trésorerie principale de Brunoy.

Un bénéfice pour l'économie locale

Le montant global des chèques cadeaux offert par la Ville pourra ainsi être réinjecté dans l'économie locale. Chaque fin de mois, les commerçants partenaires renverront au CCAS les chèques qu'ils ont reçus. Ils seront en retour remboursés par le Trésor Public.

Ces chèques ont délibérément une durée de validité assez longue pour profiter aussi bien aux commerces encore ouverts durant le confinement qu'à ceux qui rouvriront après, afin que ces derniers ne soient pas pénalisés.

Les retraités yerrois avaient jusqu'à fin novembre pour faire leur choix entre le coffret gastronomique et les chèques-cadeaux. La distribution de ces présents de fin d'année se fera entre le 14 et le 19 décembre, sur deux sites distincts (Maison de l'Amitié et Mairie Annexe) de 9 h à 17h, dans le respect des règles sanitaires actuelles.

La liste complète des commerces partenaires sera remise avec les chèques-cadeaux aux personnes qui ont fait ce choix. Vous pourrez aussi la retrouver sur le site de la Ville yerres.fr.

Cette initiative permet ainsi de continuer à faire plaisir à nos seniors, tout en soutenant le commerce local, fortement impacté par la crise de la Covid-19.

À noter

DES CHÈQUES CADEAUX DE 30 OU 50€

Les seniors qui ne souhaitent pas bénéficier du coffret gastronomique recevront à la place 30€ pour une personne seule, 50€ pour un couple, sous forme de chèques de 10€.

Ces chèques seront valables jusqu'à fin juin 2021 et permettront à chacun de se faire plaisir en les dépensant chez un ou plusieurs commerçants partenaires.

ILS ACCEPTENT LES CHÈQUES-CADEAUX

Mi-novembre, une soixantaine de commerces étaient associés à l'opération chèques-cadeaux :

Adnails (onglerie) / **AP Services 91** (aide à la personne) / **Au Pain de 4 Livres** (librairie) / **Au Rythme des Saisons** (fleuriste) / **Audio 2000** (audioprothésiste) / **Aurélia Esthétique** (institut de beauté) / **Bella Napoli** (restaurant) / **Bijouterie Daniel** / **Boulangerie Aux Délices d'Yerres** / **Boulangerie Aux Plaisirs d'Yerres** / **Boulangerie de la Poste** / **Boulangerie du Bout du Monde** / **Boulangerie la**

Maison du Campaillou / **Boulangerie La Reine des Blés** / **Boulangerie l'Atelier des Saveurs** / **Boulangerie Maison Davory** / **L'Avant-Scène** (brasserie) / **Cabottine** (chausseur) / **Carles et Fils** (garage automobile) / **Chris'Tifs** (coiffeur) / **Comme à la Maison** (restaurant) / **Cordonnerie Yerroise** / **Cuisines AJ** (cuisiniste) / **De la Terre et de l'Eau** (potier-céramiste) / **ECF Yerres** (auto-école) / **Espace Coiffure** (coiffeur) / **Gina Gino Eleganza** (coiffeur) / **Hair Tonis** (coiffeur) / **Inter Caves** (caviste) / **It Bijoux** (bijouterie) /

Jennie Llaume (vêtements) / **La Biche aux Bois** (restaurant) / **La Massalia** (restaurant) / **L'Aiguille Magique** (retoucheur) / **Le Bouif** (cordonnerie) / **Le Clocher d'Or** (bijouterie) / **Le Gourmet Latin** (traiteur) / **Le Grenier des Particuliers** (dépôt-vente) / **Le Salon** (coiffeur) / **Le Verger Gourmand** (alimentation générale) / **Léonidas** (chocolatier) / **Les Caves de l'Abbaye** (caviste) / **Les Saveurs du Portugal** (alimentation) / **Lupo** (prêt-à-porter masculin) / **M & Vous** (prêt-à-porter féminin) / **Maroquinerie de Concy** /

Nomad'Yerres Traiteur / **O'Chicken Doré** (restauration) / **Optique des Lions** (opticien) / **Pharmacie Berenguer** / **Pharmacie des Arcades** / **Pharmacie des Rives de l'Yerres** / **Pharmacie Gambetta** / **Pharmacie Tran Manh** / **Photo Studio Verdier** (photographe) / **Pressing de Concy** / **René Coiffure** (coiffeur) / **Saint-Algue Coiffure** (coiffeur) / **Sybelles Chaussures** / **Tapiz'n Co** (tapissier) / **Terres et Vins** (produits basques) / **Un Look Pour Tous** (coiffeur) / **Urban Style** (coiffure) / **Wib' Optic** (opticien)

Vous êtes commerçants et souhaitez participer, contactez le CCAS au 01 69 49 84 83 jusqu'au 7 décembre.



Arnaud nettoyage vitres, locaux et résidences particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.



GRILL - RESTAURANT

NOCES - BANQUETS REPAS D'AFFAIRES
LOCATION DE SALLE

RD94 - Allée de la Ferme
91330 YERRES

Tél.: 01 69 48 04 15

E-mail : rest-de-la-ferme@numericable.fr

RESTAURANT DE LA FERME

Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi soir

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

**DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE**

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com

www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROC-ECLERC

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART 2 rue des Tamaris 01 69 00 12 12 Habilitation n° 02 91 126	YERRES 9 rue du Mont Griffon 01 69 48 46 02 Habilitation n° 04 91 008	BRUNOY 13 rue Philisbourg 01 60 47 16 20 Habilitation n° 12 91 175
BONNEUIL-SUR-MARNE 5 rue Paul Eluard 01 43 99 94 76 Habilitation n° 04 94 005	LIMEIL-BRÉVANNES 40 avenue Gabriel Péri 01 45 69 12 12 Habilitation n° 06 94 159	

GIRARD & Co

RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DÉPANNAGE

76 rue Pierre Brossolette - 91330 Yerres
01 69 49 17 89 - fax 01 69 48 64 00
www.girardandco-sallesdebain-91.fr



Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

06 87 15 27 37
43 rue d'Yerres
94440 Villecresnes

Vert Olive Services
vertolive.fr

déduction fiscale 50%

Entreprise **LAFON**

Peinture - Décoration - Rénovation

Forte d'une expérience de 20 ans, Nicole Lafon interviendra chez vous pour les travaux de peinture.

11 rue de la Marnière - 91330 YERRES
06 64 11 13 36 - lafon.p@hotmail.fr

Intermarché

À YERRES 52 Rue de Concy | À CROSNE Rue Alexandre Foudrier (Face à la Mairie)

LIVRAISON À DOMICILE
Vos courses sur Internet (livrées ou à emporter)
www.intermarche.com

OUVERTURE FÉVRIER 2020

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

ARTISAN COUVREUR

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

M. CALLEWAERT Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr

120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

Garantie 10 ANS Decennale

Transaction - Location - Gestion

Estimations gratuites et sans engagement

01 69 56 34 35

www.le-conseilimmobilier.com

LE CONSEIL IMMOBILIER

Abbaye Royale de Yerres
2, rue du Clos des Abbesses 91330 Yerres



SPÉCIAL COVID-19

CRISE SANITAIRE : LA VILLE TOUJOURS MOBILISÉE

Le Gouvernement a annoncé un reconfinement le 30 octobre dernier. Des mesures certes moins restrictives que lors du premier confinement, mais qui ont contraint les services municipaux à s'adapter une nouvelle fois. La Ville avait su anticiper ces mesures au préalable et tirer les leçons du premier confinement. La Municipalité reste aux côtés de tous les Yerrois, ainsi que des commerçants (voir page 8) à travers les actions réalisées par les élus et les services Développement Économique et Communication. Tour d'horizon des adaptations mises en place.

**LA CONTINUITÉ
DU SERVICE
PUBLIC EST
ASSURÉE.**

DANS LES CRÈCHES

Les structures Petite Enfance s'adaptent constamment aux mesures sanitaires établies au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Les consignes sanitaires ont été renforcées dans les accueils collectifs. Tous les adultes portent le masque en permanence. Les enfants ne sont pas tenus de le porter.

L'accueil se fait en groupes distincts, en limitant le plus possible le brassage. Chaque groupe est composé au maximum de 30 enfants, qui ne peuvent être mélangés durant le temps d'accueil. Les adultes peuvent encadrer des groupes différents en cours de journée, mais se lavent systématiquement les mains et changent de masque lors du passage d'un groupe à l'autre.

Les LAEP, Lieux d'Accueil Enfants-Parents (rue Christian Lancelle et 80 rue de la Sablière), sont restés ouverts, mais l'accueil est limité à 10 personnes au total.

Les consignes de nettoyage des locaux ont été renforcées :

- Aération régulière des locaux (entre 10 et 15 minutes toutes les deux heures).
- Nettoyage régulier des surfaces fréquemment touchées par les enfants et les adultes (poignées, robinets, chaises, tables...).
- Nettoyage des sols et surfaces touchées lorsque des groupes s'y sont succédé (jouets, structures de jeux extérieurs, etc.).
- Limitation de l'utilisation des jeux et jouets au même groupe d'enfants au cours d'une journée.
- Lavage des mains des petits plusieurs fois en cours de journée, ainsi qu'après les éternuements et mouchages, avant et après les repas et passages aux toilettes.

De plus, les parents doivent porter le masque et maintenir un mètre de distance entre adultes. Le temps de présence des parents est limité à 15 minutes dans les structures.





DU CÔTÉ DES ÉCOLES



La Commune a à sa charge la gestion des services périscolaires (cantine, étude, garderie, centres de loisirs), mais également l'entretien des bâtiments (nettoyage et travaux). Les écoles étant maintenues ouvertes contrairement au premier confinement, mais avec de nouvelles restrictions sanitaires, les services municipaux ont dû mettre en place rapidement les nouvelles mesures. En mai, un cabinet d'expertise avait été mandaté afin d'étudier les moyens d'instaurer des mesures sanitaires les plus efficaces possibles. La Ville a pu s'appuyer sur cette expertise pour continuer dans cette démarche, d'autant plus difficile à mettre en place avec le protocole « alerte attentat » qui a été renforcé courant octobre.

Par ailleurs, les parents ont été invités, dans la mesure du possible, à garder leurs enfants sur les temps périscolaires afin de faciliter l'organisation de ces protocoles.

Sur le terrain, plusieurs points ont été travaillés.

Nettoyage renforcé

Dans tous les locaux, les mesures de nettoyage ont été renforcées : désinfection des sanitaires 2 fois par jour, tables et points contacts désinfectés 2 fois par jour en élémentaire et plusieurs fois

dans la journée en maternelle, sols lavés chaque jour et aération des locaux plusieurs fois par jour.

Port du masque

Tous les adultes portent le masque toute la journée. Les enfants de plus de 6 ans le portent également tout au long de la journée. Les familles doivent fournir des masques aux enfants, mais la Ville a distribué des masques dans les écoles afin de pallier les oublis ou masques abîmés en cours de journée.

À la cantine

Les enfants ont été répartis par classe sur la pause déjeuner, afin d'éviter le brassage comme préconisé dans le protocole sanitaire. La plage horaire de déjeuner a été allongée lorsque cela était nécessaire afin de permettre à tous les groupes de

passer et laisser le temps aux enfants de déjeuner sereinement.

Dans les centres de loisirs

Les circuits de bus des centres de loisirs ont été modifiés afin d'éviter le plus possible le brassage des enfants : davantage de structures ont ainsi été ouvertes. Les enfants restent par groupe durant les mercredis.

Alerte attentat

Les plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) ont été renforcés et des exercices sont réalisés régulièrement dans toutes les écoles. Des barrières ont été installées aux entrées des établissements. La présence des forces de sécurité (Police Municipale, Police Nationale et Force sentinelle) ont été accentuées aux abords des écoles.



QUE FAIRE SI MON ENFANT EST MALADE ?

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant chaque matin avant le départ à l'école. Si votre enfant a plus de 38°C ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19, ne mettez pas votre enfant à l'école.

Il en va de même si l'un des membres de la famille semble malade. Consultez ensuite un médecin rapidement.

Si votre enfant est testé positif, ou un membre de son foyer, ou identifié comme cas-contact, vous ne devez pas le mettre à l'école. Les parents doivent en informer au plus vite l'établissement scolaire.



AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'accueil au CCAS

A l'instar des autres services municipaux, l'accueil du CCAS est maintenu et fonctionne normalement, dans la mesure du respect des mesures sanitaires (hygiaphones, gel hydroalcoolique...). Les permanences sont également maintenues pour la plupart.

Les repas à domicile

Le premier confinement avait vu exploser le nombre de demandes de livraisons de repas à domicile. D'ordinaire chiffré autour de 110 repas par jour, le nombre de personnes livrées était monté à 200 repas par jour en moyenne au printemps dernier. Cette explosion des demandes avait contraint le CCAS à doubler les équipes, en faisant appel à des agents municipaux volontaires. Ce nouveau confinement n'a pas enregistré autant de demandes, mais une hausse a été enregistrée avec 150 repas livrés chaque jour.



Le suivi des personnes fragiles

Les agents du CCAS restent mobilisés pour s'assurer du bien-être des seniors et des personnes en situation de handicap, qui sont particulièrement vulnérables et fragiles face à la COVID 19. Les Yerrois inscrits sur le fichier du CCAS font l'objet d'attentions particulières : appels téléphoniques, visites à domicile... Par ailleurs, des mesures spéciales ont été mises en place au sein de la résidence autonome La Grange au Bois, afin de veiller au bien-être et à la santé de ses locataires.

L'Épicerie

L'épicerie solidaire yerroise est restée ouverte, grâce à la mobilisation des bénévoles qui ont continué la distribution des produits essentiels aux familles dans le besoin. Le nombre de dossiers est resté stable entre les deux confinements, mais nettement plus élevé qu'avant le premier confinement, avec une trentaine de foyers aidés chaque mois.

Le transport à la demande

Ce service municipal gratuit réservé aux plus de 65 ans poursuit son activité et permet de se déplacer en évitant les transports en commun. Sur réservation et selon les places disponibles, il est ainsi possible de se rendre dans les centres commerciaux, sur les marchés, ainsi qu'à ses rendez-vous médicaux et au cimetière. Le transport est individualisé.

LES ACCUEILS ET LES SERVICES AUX ADMINISTRÉS

Les services aux usagers ont été maintenus comme à l'accoutumée à l'Hôtel de Ville (État-civil), dans le respect des mesures sanitaires (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition, hygiaphones, etc). Les autres services recevant du public ont également poursuivi leurs activités avec prise de rendez-vous (Guichet Famille, Urbanisme...). Enfin, l'Agence Postale Communale est restée ouverte durant toute la période.

L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

Des astreintes voirie, propreté, bâtiment, espaces verts et environnement ont été mises en place. La propreté et le nettoyage du mobilier urbain (abribus, garde-corps, barrières...) et des abords des sites les plus fréquentés (magasins, services publics, hôpital...) sont assurés en continu.



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Toutes les structures culturelles et sportives, qu'elles soient communales ou intercommunales, ont été fermées. Salles de sport, piscine, cinéma, salle de spectacle du CEC, médiathèque, etc... sont inaccessibles au public jusqu'à nouvel ordre. Cependant, les sections handisport du YAC (athlétisme) et du VYCAF (football) continuent de fonctionner. La piscine reste aussi accessible aux personnes en situation de handicap ou sur prescription médicale (avec justificatif).

📍 Le CCAS vous accueille
au 2 bis rue du Stade à Yerres
☎ 01 69 49 84 70 @ ccas@yerres.fr

🕒 Lundi : 8h30-12h et 13h30-19h
Mardi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h



MANSUTTI LE PATRIMOINE HISTORIQUE
 MENUISIER - FABRICANT DEPUIS 1957
 LES MENUISERIES D'ART
 LES MENUISERIES EXTÉRIEURES
 LES ESCALIERS
 L'AGENCEMENT
 LES PARQUETS

34 rue de la forêt
 91860 Epinay-Ss-Sénart
 01 69 48 96 14 . contact@mansutti.fr
 www.mansutti.fr



LES CUISINES DU CHÂTEAU
 DEPUIS 1986
Arthur Bonnet
 Cuisine & Rangement
FERME DE LA GRANGE
 Allée de la ferme 91330 yerres
01 69 83 84 01
 cuisinesduchateau@gmail.com

NOUVEAU Renouvellement de votre électroménager



GOURMANDES GOURMANDS !

VENTE À LA FABRIQUE
 2, rue Rossini - YERRES
 Les vendredis et samedis
 de 9h>13h & 14h>17h
 ☎ 01 69 49 61 11
 macarons-gourmands.com

MACARONS Gourmands
 PARIS



Optic 2000 50 ANS
 Une nouvelle vision de la vie
 VOUS RECOMMANDE
Audio 2000
 20 ANS L'EXPERTISE AUDITIVE

Adrien Marmara et Stéphane Tharaud
 continuent de travailler ensemble !
 Une synergie entre l'optique et l'audition afin de mieux répondre à vos besoins. Nous vous accueillons dans le respect des règles sanitaires.

TRANSFÉREZ VOS VIDÉOS SUR DVD
 VHS, SUPER 8, MINI DVD, CARTE MÉMOIRE...
RONCIN INFORMATIQUE
 5 rue Boileau
 91560 Crosne
 09-52-91-52-91

Tettbro
 Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
 PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
 CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr




EURL BERNARDO
 Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
 91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
 Port : 06 83 40 79 89



La Miroiterie YERROISE
 Le savoir verre...
 01 69 83 87 70

Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
 45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres



CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4%
 Honoraires **GESTION** 6%

01 69 52 39 29
 www.lecontactimmo.com
 yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

Toute la Peinture

Angles & Facy
 Depuis 1980

PEINTURE ET DÉCORATION
 RAVALEMENT
 REVÊT. DE SOLS ET MURS
 PARQUET FLOTTANT

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74



RESTAURANT
 La biche aux bois
 Cuisine raffinée / Salon privé / Séminaire
 Plats à emporter / repas de famille

Terrasse fleurie Service traiteur Parking

31, avenue Gourgaud 91330 YERRES
 TÉL. : 01 69 48 69 95
 Fermé le dimanche soir
 le lundi et le mardi soir



Louna Ribadeira et son équipe (2^e en haut en partant de la droite)

LA JEUNE LOUNA RIBADEIRA A ÉTÉ RECRUTÉE À L'INSEP ET PARTICIPE AUX ENTRAÎNEMENTS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE U17.

BENFICA YERRES : TERREAU DE JEUNES ESPOIRS DU FOOT

Le club de football Yerrois « Benfica », nommé ainsi en hommage à la célèbre équipe portugaise, ne cesse de prouver son dynamisme. Pour preuve, la motivation sans faille de l'équipe d'éducateur et de bénévoles, qui encouragent les jeunes à la pratique du foot, dans la joie et la bonne humeur, tout en aidant les jeunes talents à se hisser vers le haut.

Louna Ribadeira en est la preuve ! Cette jeune passionnée de 16 ans, fille de l'un des entraîneurs du club, est aujourd'hui étudiante au prestigieux INSEP (Institut

National du Sport, de l'Expertise et de la Performance). Elle a en parallèle rejoint les rangs du Paris Football Club.

Une passion d'enfance

« Lorsque je jouais, Louna me suivait tout le temps, partout, depuis toute petite », se souvient Patrick Ribadeira, son papa. « C'est elle qui a nous demandé de jouer au foot, nous ne l'avons jamais poussée ! ». Une passion précoce, qui se confirme avec le temps. Alors que d'autres petites filles abandonnent plus ou moins rapidement le foot pour passer à d'autres sports, Louna persiste et signe. Elle se sent dans son élément sur les terrains et avec un ballon au pied, faisant preuve d'un don naturel repéré assez tôt. Jusqu'à ses 15 ans, Louna joue en équipe mixte au sein du Benfica. Elle est ensuite repérée par le Paris Football Club (situé à Orly) qui évolue en ligue 2. Remarquée pour ses performances chez les 14/15 ans en Ligue

de France, elle fait sa rentrée à l'INSEP en 2018. « C'est un grand changement pour toute la famille, car Louna vit en internat à Vincennes », poursuit Patrick Ribadeira. Mais elle vit ainsi sa passion à fond et ne cache pas son désir de devenir footballeuse professionnelle. Le football féminin reste trop peu connu et présent dans les médias, pourtant les filles sont aussi valeureuses que les garçons dans ce domaine ». Justement, le Benfica a d'autres atouts en main du côté des jeunes joueuses : deux sont notamment en sport-étude et pourraient bien faire également partie des étoiles montantes du foot féminin.

« L'important est que les enfants prennent du plaisir à jouer, c'est notre but premier », conclut Patrick Ribadeira. Le bonheur de taper dans le ballon : la meilleure recette du succès !

🌐 <http://www.benfica-yerres.fr>



Louna Ribadeira en action (maillot blanc)

LES AMIS DE DÉDOUGOU : CONTINUEZ À SOUTENIR L'ASSOCIATION !

Les mesures de confinement ont contraint les associations à annuler nombre de manifestations permettant de lever des dons. L'association yerroise « Les Amis de Dédougou » a ainsi dû annuler un concert prévu en décembre. Malgré les circonstances, l'association a toujours besoin de vous ! Depuis 15 ans, « Les Amis de Dédougou » soutiennent des projets de développement en faveur

des enfants et des jeunes, dans la région de Dédougou au Burkina Faso. Elle accompagne notamment une école primaire, qui accueille 550 élèves. De nombreux projets ont été réalisés grâce à l'association : achat de manuels scolaires, livres, ordinateurs et meilleures conditions d'hygiène. Le nouveau défi à relever concerne la cantine. L'association souhaite lever des fonds pour que les 550 enfants

puissent tous bénéficier d'un repas chaque jour.

75€ suffisent pour assurer le repas quotidien des 550 élèves.

📍 *Envoyez ou déposez vos dons à l'Association des Amis de Dédougou, 12 rue des Pins 91 330 à Yerres (chèque à l'ordre des Amis de Dédougou). L'association établira un reçu fiscal.*

☎ **06 78 49 22 46**

À noter

SOS AMITIÉ



Paris Île-de-France

En ces périodes difficiles de confinements et de restrictions, la situation des personnes seules, isolées ou en état de fragilité peut être délicate. SOS Amitié est à l'écoute 24h sur 24 afin de permettre aux personnes isolées d'échanger et de décharger leurs angoisses : toutes les difficultés de la vie, petites ou grandes, peuvent être soulagées lorsqu'elles sont partagées. Les écoutants sont formés par des psychologues afin d'être en mesure de prodiguer une écoute anonyme et exempte de jugement.

☎ *N'hésitez pas à contacter SOS Amitié, numéro d'écoute ouvert 24h/24, 7/7 au 01 42 96 26 26.*



VIE CULTURELLE

**MALGRÉ LE CONFINEMENT,
LES DOCUMENTS DE LA
MÉDIATHÈQUE RESTENT
ACCESSIBLES**

RETOUR DU CLIQUE ET BOUQUINE

En bref



Julien Grausseau publie ses poèmes

Le Yerrois Julien Grausseau a autoédité récemment quatre recueils de poèmes, écrits entre la fin de son adolescence et aujourd'hui.

Les poésies de Rimbaud, Aragon ou Prévert, les textes de Léo Ferré, Jean Ferrat ou Claude Nougaro, le trentenaire a baigné dans une atmosphère propice à l'émulsion intellectuelle.

Son premier recueil, « Le vent des étoiles », a été illustré par ses soins. Les trois ouvrages suivants sont constitués de textes plus courts, fruits d'une écriture davantage automatique. « J'écris en écho à des émotions, des sentiments, des choses qui me touchent. Mais le message est assez universel. Ce qui me touche peut éventuellement toucher le lecteur. Le surprendre, l'amuser, lui faire vivre quelque chose de différent de son quotidien », confie Julien Grausseau.

« Le vent des étoiles », « Il pleut sur les étoiles », « PO7ME » et « À fleur de peau, aime ! » sont en vente à la librairie Le Pain de 4 livres, 57 rue Charles de Gaulle.

Le reconfinement du 30 octobre a surpris beaucoup de monde, y compris la médiathèque Danielle Bianu, qui avait retrouvé durant deux mois un fonctionnement presque normal.

La médiathèque est donc à nouveau fermée au public pendant le confinement. Mais le réseau des bibliothèques du Val d'Yerres Val de Seine a réactivé son dispositif de « Clique & bouquine ».

Depuis le site des bibliothèques, accédez à votre compte, faites vos recherches de documents. Leur disponibilité s'affiche en fonction des bibliothèques qui en possèdent un exemplaire. Grâce au système de navette mis en place, faites livrer vos documents dans la bibliothèque de votre choix. Cette dernière vous informera dès que vous pourrez les récupérer. Les retraits s'effectuent à l'arrière du

CEC, les mercredi et samedi de 14h à 18h, le jeudi de 10h à 12h.

Les documents sont ensuite à retourner dans la boîte extérieure, située à l'arrière du CEC. Cette boîte est ouverte les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h, le jeudi de 10h à 12h.

<https://bibliotheques.vyvs.fr>

BIENNAIS, L'ORFÈVRE DE NAPOLÉON 1^{ER}



2021 commémore le bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er}. À cette occasion, la Propriété Caillebotte mettra à l'honneur son orfèvre-tabletlier et plus fervent admirateur, Martin Guillaume Biennais (1764-1843). Ce dernier

ne connut pas la propriété yerroise, mais après sa mort, sa veuve en fit l'acquisition et y vécut une quinzaine d'années, avant que les lieux ne soient revendus à la famille Caillebotte. Le mobilier de la chambre à coucher que l'on peut admirer en visitant la Maison Caillebotte fut créé par Martin Guillaume Biennais.

Au printemps-été 2021, la Maison Caillebotte offrira un parcours ponctué de pièces de mobilier et objets créés par Biennais pour Napoléon et son entourage.

« Martin-Guillaume Biennais, l'orfèvre de Napoléon », du 29 mai au 3 octobre 2021 Propriété Caillebotte

SOUTENEZ LES AMIS DE LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE

Le fonds de dotation « Les Amis de la Propriété Caillebotte » promeut l'œuvre de Gustave Caillebotte ainsi que la propriété yerroise dans laquelle sa famille séjourna de 1860 à 1879. Il permet aussi de perpétuer les actions de mécénat du peintre impressionniste. Pour cela, il est habilité à recevoir des dons et legs. Votre don au fonds de dotation ouvre

droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, pour un don de 100€, cela ne vous coûtera que 34€ après réductions d'impôts. Pour en bénéficier sur votre prochain avis d'imposition sur le revenu, vous avez jusqu'au 31 décembre pour soutenir cette action. N'hésitez plus !

Vous pouvez envoyer votre don par courrier, ou l'effectuer directement en ligne, depuis le site www.proprietecaillebotte.com, rubrique « Mécénat ».

« Les Amis de la Propriété Caillebotte », 8 rue de Concy, 91330 Yerres.

@ amisproprietcaillebotte.yerres@yahoo.fr



Barricade rue de la Paix pendant la Commune

LA GUERRE DE 1870-1871

La France a longuement commémoré la guerre de 1914-1918 et en cette année 2020, elle aurait dû, sinon commémorer, on ne commémore pas une défaite, du moins rappeler aux Français que cette guerre que l'on a cru avoir gagnée n'était que la conséquence de la précédente, elle perdue, de 1870.

Pourquoi la guerre ?

La France de Napoléon III, Empereur injustement décrié, est la plus grande puissance d'Europe continentale. Elle connaît une prospérité économique sans précédent et s'est agrandie de Nice et de la Savoie. Victorieuse en Crimée, en Italie, moins chanceuse au Mexique, l'armée française, armée de semi-professionnels s'est, pourtant, un peu endormie sur ses lauriers. Napoléon III avait cherché à la réformer sans y parvenir.

La Prusse de Guillaume I^{er} est devenue une puissance qui n'a pas oublié l'humiliation d'Iéna en 1806. Sous la houlette de Bismarck, et par sa volonté, la Prusse vise à fédérer autour d'elle ce qu'on appelait « les Allemagnes ». En 1870, les Principautés et États allemands sauf quelques États, surtout la Bavière et le Wurtemberg, se sont regroupés dans une Confédération de l'Allemagne du Nord.

L'armée allemande, armée de conscription, nombreuse, bien équipée, est commandée par des généraux de talent.

Le choc des hégémonies est inévitable et Bismarck veut une guerre franco-allemande dont il laisserait

la responsabilité du déclenchement à la France. Prenant argument d'un pas de clerc de la diplomatie, il provoque l'indignation de la classe politique française en publiant une relation sciemment biaisée des événements ; c'est la fameuse dépêche d'Ems.

Les opérations

Le Corps législatif déclare la guerre le 19 juillet 1870. L'armée française, l'armée du Rhin, se concentre aux frontières de l'Est dans une grande pagaille et engage les opérations. Malgré quelques succès locaux, elle est obligée de s'enfermer dans Metz où elle restera assiégée. Une nouvelle armée, l'armée de Châlons, qui s'est constituée au camp de Mourmelon, est battue à Sedan le 2 septembre 1870. L'Empereur est prisonnier et la France n'a plus d'armée.

Un nouveau pouvoir

Dès connu le désastre de Sedan, l'émeute gronde à Paris et un nouveau gouvernement, le Gouvernement de la Défense Nationale, proclame la République et s'installe à l'Hôtel de Ville. Une douzaine de députés républicains le constitue avec au premier plan Jules Favre, Léon Gambetta et un militaire, le général Trochu qui en est le chef. Ce gouvernement s'emploie à mettre Paris en état de défense et envoie Gambetta en Province par ballon pour essayer de mettre sur pied de nouvelles armées pour débloquer Paris encerclé par l'armée allemande depuis le 17 septembre.

La communication entre les armées parisiennes et celles de province étant impossible sauf par de rares ballons et quelques pigeons, aucune des actions menées - bataille de Champigny, d'Orléans, de Coulmiers, etc. - ne délivrera Paris. À partir de janvier 1871, le blocus allemand devient un siège avec des bombardements qui ont pour but de briser le moral des Parisiens affamés.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'YERRES REVIENT SUR LES 150 ANS DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870, QUI DEVAIT FAIRE L'OBJET D'UNE CONFÉRENCE EN NOVEMBRE.



Le renoncement, l'armistice

La capitale, à bout de vivres, capitule le 28 janvier 1871 entraînant l'arrêt des combats pour toutes les armées sauf celle de l'Est. Une assemblée élue à Bordeaux et Adolphe Thiers gouvernent la France. Le Traité de paix avec l'Allemagne est signé à Francfort le 10 mai 1871. La France perd l'Alsace et une partie de la Lorraine et doit payer une indemnité de guerre de 5 milliards de francs dont le paiement conditionnera l'évacuation du territoire français.

La commune

La foule révolutionnaire parisienne, armée en garde nationale, est restée mobilisée durant tout le siège, menaçant le gouvernement d'une nouvelle journée d'émeute. Elle est prête à s'insurger contre l'Assemblée de Bordeaux, bientôt installée à Versailles, dans laquelle elle ne se reconnaît pas. Thiers essaye de remettre de l'ordre à Paris et, le 18 mars 1871, veut reprendre les canons aux mains de la garde nationale. Deux généraux sont exécutés par la foule et Thiers abandonne la capitale aux insurgés qui fédèrent leur mouvement en une Commune. Il faudra reprendre Paris par une armée reconstituée en menant la pire des guerres, une guerre civile.

Le 21 mai 1871, l'armée de Versailles rentre dans Paris ; la « semaine sanglante » commence faite d'incendies, d'exécutions d'otages et de fusillades de Communeux. Plusieurs milliers de victimes, la destruction d'un patrimoine historique, une répression judiciaire sans pitié, seront les dernières conséquences d'un conflit commencé dans l'euphorie d'une victoire jugée certaine.

André Bourachot



Bavarois devant l'église de Yerres en 1871 (photo Roncin-Leroy)



BOUTIQUE-TEST RUE P. DE COUBERTIN

En décembre chez Instant présent

Dans l'hypothèse d'une non-prolongation du confinement ou d'un assouplissement des mesures gouvernementales vis-à-vis des commerces dits « non essentiels », la boutique éphémère accueille ce mois-ci :

- **DU 1^{ER} AU 6 DÉCEMBRE**
2.9 Ora Moda (prêt-à-porter italien et épicerie fine du Sud de l'Italie) et De Fil et de Perles (broderie d'art, bijoux et accessoires de mode)
- **DU 8 AU 20 DÉCEMBRE**
La Maison Ludique (jouets et jeux pédagogiques et ludiques pour tous)
- **DU 22 AU 27 DÉCEMBRE**
La Vitrine de Marina (prêt-à-porter fêtes et accessoires de mode) et Malkia Home (corbeilles et paniers issus du commerce équitable, décoration ethnique et design)
- **DU 29 DÉCEMBRE 2020 AU 3 JANVIER 2021**
Evelyne Tiercelin (écharpes 100% pure laine et bijoux acier) et Pierre Barcat (miel, pains d'épices et douceurs de la ruche)

Cette programmation peut être amenée à changer.

📍 **Instant Présent**
65 rue Charles de Gaulle.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche de 10h à 13h.

Avoir un projet commercial et pouvoir le tester avant de s'engager sur un bail à plus long terme, voici un concept intéressant mis en place par la Ville avec sa boutique-test, qui est opérationnelle à partir du 1^{er} décembre.

La boutique-test permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce en condition réelle durant 6 mois (le bail est renouvelable une fois) et à la Municipalité de dynamiser la vie économique du quartier des Rives de l'Yerres, où est située la boutique.

Le premier candidat retenu s'appelle Jean-Camille Thomas. Champion de BMX, ce dernier a créé il y a 2 ans CycloThomas 94, une micro-entreprise

DESTINÉE À DES « BOUTIQUES À L'ESSAI », ELLE ACCUEILLE UN RÉPARATEUR DE CYCLES À PARTIR DE DÉBUT DÉCEMBRE.

de réparation itinérante de cycles sur le Val-de-Marne. C'est à Yerres qu'il a décidé d'expérimenter l'idée d'une boutique de réparation de cycles.

« Cette boutique-test, ça va me permettre de peser le pour et le contre, de voir comment ça se passe quand on a une boutique. Si ça marche, je reconduirai sur 6 mois avant d'envisager d'ouvrir mon magasin sur Yerres », confie Jean-Camille Thomas.

Qu'ils pratiquent le vélo pour se déplacer au quotidien, en loisir ou pour le sport, les Yerrois trouveront désormais un interlocuteur pour réparer et entretenir leur moyen de locomotion.

Les réparateurs de cycles sont

considérés comme commerces essentiels. Une éventuelle prolongation du confinement n'empêchera pas l'ouverture de la boutique-test.



📍 **Boutique-test / CycloThomas,**
2 rue Pierre de Coubertin.
☎ **06 51 50 33 69. Horaires**
🌐 **www.cyclothomas94.fr**

LA RETRAITE POUR PAPINAUD

La société d'électroménager Papinaud-Maxigain fermera définitivement ses portes en fin d'année, Gilda et Joël faisant valoir leurs droits à la retraite.

À cette occasion, le magasin organise une liquidation du mardi 1^{er} au jeudi 31 décembre, avec des prix exceptionnels sur tous les produits encore en stock. Durant le confinement, vous pouvez passer vos commandes par téléphone ou depuis le site internet. Vous pouvez aussi vous rendre au magasin sur rendez-vous.

Les livraisons ainsi que les dépannages continuent d'être assurés jusqu'à la fin de l'année.

Gilda et Joël remercient leur clientèle de leur avoir fait confiance durant toutes ces années.

📍 **Papinaud-Maxigain,**
62-68 rue Charles de Gaulle.
☎ **01 69 48 48 99.**
🌐 **https://yerres.extra.fr.**

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.





VIE ÉCONOMIQUE

**L'ENSEIGNE A CHANGÉ
DE PROPRIÉTAIRE,
MAIS PAS D'ÉQUIPE.**

OPTIC 2000

Depuis le mois de juin dernier, Adrien Marmara a succédé à Stéphane Tharaud à la tête de l'enseigne Optic 2000. Cela fait déjà 13 ans que l'opticien a rejoint l'enseigne, 5 ans qu'il assure la gérance de la boutique. L'étape suivante consistait donc en le rachat de celle-ci.

Dans la foulée, l'espace de vente a été agrandi, afin d'améliorer l'accueil de la clientèle.

Soucieux de l'empreinte écologique, Adrien Marmara a aussi fait installer un récupérateur d'eau, le montage des verres en utilisant beaucoup.

L'équipe n'a pas changé et vous

accueille dans le respect des règles sanitaires.

📍 **Optic 2000, 65 rue Charles de Gaulle.**

☎ **01 69 49 33 13**
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h.

PERMIS SWIFT : LE PERMIS AVEC MON CPF

Le saviez-vous ? Votre Compte Personnel de Formation (CPF) peut vous aider à financer l'obtention de votre permis de conduire.

Le Permis Swift a obtenu l'agrément pour devenir centre de formation et ainsi vous faire passer le permis de conduire grâce au CPF.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site moncompteformation.gouv.fr. Créez votre espace personnel si ce n'est déjà fait. Dans la partie « Je trouve une formation et je m'inscris », mentionnez la formation « Permis B », cliquez sur « En centre de formation » puis indiquez « Yerres » ou son code postal. Plusieurs formules vous seront proposées.

📍 **Permis Swift, 81 rue Gabriel Péri.** ☎ **01 78 84 01 70** @ permis.swift@gmail.com



VOS RESTAURANTS À VOTRE SERVICE !

Rien dans le frigo ce soir ? Envie de profiter d'un bon plat comme au restaurant ? Pas de panique, plusieurs restaurants yerrois poursuivent leur activité avec la vente à emporter et / ou la livraison.

Tous les goûts et toutes les saveurs sont disponibles à Yerres, puisque près d'une quinzaine de restaurateurs vous proposent leurs services. : cuisine française, asiatique, portugaise, pizzeria...

La liste des restaurateurs est consultable sur le site de la ville. Elle est également disponible sur papier dans les différents points d'accueils municipaux (mairie, CEC, CCAS...).

Continuez d'aider nos commerces et achetez à Yerres !

Liste des restaurants proposant la vente à emporter ou la livraison sur le site de la ville.

🌐 www.yerres.fr



À noter

PAREZANIN



Présente depuis cet été le samedi sur le marché du centre-ville, la famille Parezanin vous invite à découvrir ses différents produits : confitures, sauce tomate, tapenade... Elle travaille uniquement avec des fruits et légumes de saison qui poussent en plein air et sont cueillis à la main. Ce commerçant vous propose les meilleurs produits possibles, à des prix abordables.

📍 **Retrouvez la société Parezanin le samedi de 8h à 13h sur le marché du centre-ville, rue de l'Abbé Moreau.**

🌐 **Facebook : Parezanin**



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES D'OCTOBRE 2020

- Iris FERRANDIS
- Hanna ABDALLAH SAFSAF
- Malone RADIX CARDOT
- Gleb ANTOSIC
- Noah KAMINSKI
- Noémie OBUMNEME
- Sirine AOUIDA
- Nesrine AOUIDA
- Ilona PACHAYAN GUERRIERI
- Maylone VIGNIER
- Chterna ANGYALFI
- Livia GUAGLIATA
- Billie HOUY SEVEAU
- Tasnime CHARA ALLAL
- Angelina CARDOSO
- Louise DESAGE GOMES
- Éliézer GUEDJ
- Théodore TANESY
- Romane CORREIA
- Léon VAZ
- Anna CHANG
- Gidéon TORRES
- Adam LAGUEL
- Tani DEMBELE
- Jade GAIDOT
- Louise BLAISE
- Lucas NEGRI



BILLIE HOUY SEVEAU
née le 14 octobre

MARIAGES D'OCTOBRE 2020

- Sylvain AVAKIAN et Julie BUREL
- Denis MOISSET et Francine FICHOT
- Jean-Michel LEBIGRE et Martine MIGNOT
- Guillaume ROCOLLE et Caroline SOUFFEZ
- Antoine CASSAIGNES FRANCISCO et Jessica COLDEBOEUF
- Samuel NATHAN et Sarah DRAY
- Cédric SENLY et Christel MINACORI
- Marc DELANJI et Camille BLONDEL

DÉCÈS DE MARS 2020

- Régis FOURBOUL 81 ans

DÉCÈS D'OCTOBRE 2020

- Malika ILIKTI épouse MIMENE 43 ans
- Philippe GRANDPIERRE 83 ans
- Joël BERNARD 87 ans
- Jeannine MORTEVEILLE 93 ans
- Jean PERNETTE 94 ans
- Monique FALGAYRETTES née OSTY 84 ans
- Chantal PRADERE 49 ans
- Renée RAIMBERT née MORIN 91 ans
- Gérard DELARUE 67 ans
- Blanche LEBALNOIS née MENGUY 96 ans
- Huguette MORSILLO née DIOT 88 ans
- Claude GUÉNEAU née PLAISANT 89 ans
- Gisèle MARZO née BOIS 92 ans
- Paul DESPREZ 52 ans
- Romaine KAUFFER née DÉNÉREAZ 94 ans
- Georgette PITIÉ née FONTANIER 99 ans
- Michel SERVAIS 84 ans
- Guy DEL PIN 84 ans
- Robert LEFEBVRE 85 ans
- Lucien FERDERIN 84 ans
- Renée TREMOLIÈRES née HERMITTE 98 ans



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 décembre

Pharmacie du Taillis
59 avenue Pasteur à Yerres
Tél. : 01 69 48 92 32

Dimanche 13 décembre

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 20 décembre

Pharmacie du Val d'Yerres
C. Cial. Val d'Yerres 2
à Quincy-Sous-Sénart
Tél. : 01 69 00 81 23

Vendredi 25 décembre

Pharmacie de l'Esplanade
Esplanade de la Ferme
à Boussy-Saint-Antoine
Tél. : 01 69 00 58 09

Dimanche 27 décembre

Pharmacie Aliquot
15 rue du Commerce
à Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 60 75 98 70

*Sous réserve de changements.
Contactez le commissariat de
Montgeron au 01 69 52 85 00 pour
avoir confirmation. En dehors des
horaires d'ouverture des officines,
présentez-vous au commissariat
muni d'une pièce d'identité et de
l'ordonnance du jour.
Retrouvez les pharmacies de garde
sur le site monpharmacien-idf.fr.*

NE FRAPPEZ PAS

Depuis le printemps dernier, un numéro national d'écoute à l'attention des auteurs de violences conjugales a été mis en place. Ce dispositif fait suite à la recrudescence des violences conjugales constatée durant le premier confinement. Au bout du fil, des écoutants rompus à la prise en charge de ces auteurs mettent tout en œuvre pour empêcher un passage à l'acte. Toujours à l'écoute, ces spécialistes peuvent aider les auteurs de violences conjugales à l'apaisement, à l'acceptation de la décohabitation. Ils peuvent aussi les orienter vers des établissements d'urgence, des soins et thérapies.

Ce numéro participe grandement à la protection des victimes et à l'élaboration de solutions durables apaisées dans la séparation ou dans la reprise d'une vie de couple.

08 019 019 11, Numéro Vert gratuit et anonyme, joignable tous les jours de 9h à 19h.

3919, numéro d'écoute national gratuit, pour les victimes de violences intrafamiliales, joignable du lundi au samedi de 9h à 19h.

MICHEL SERVAIS NOUS A QUITTÉS



Michel Servais lors de la cérémonie du Souvenir en 2019.

Michel Servais est décédé le 31 octobre à l'âge de 84 ans. Il était né au Caire (Égypte) le 10 juin 1936. Yerrois depuis une dizaine d'années, il avait auparavant été conseiller municipal à Vigneux-sur-Seine.

Avec Bernard Nusbaum, conseiller municipal et rescapé du Vél' d'Hiv, Michel Servais s'est employé à faire perdurer la mémoire des victimes de la Déportation. Une exposition sur ce thème, organisée par les deux amis, s'était ainsi tenue au CEC en 2015.

Avec Michel Servais s'en va un témoin de l'une des plus terribles pages de notre Histoire contemporaine.

La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



RÉNOVER SON HABITAT

La rénovation de l'habitat des Français est l'un des grands chantiers du moment. Au niveau national ou local, plusieurs aides à l'amélioration de l'habitat sont proposées.

Ma Prime Rénov'

Il s'agit d'une prime de transition énergétique attribuée à tous les propriétaires et copropriétés pour financer les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique. Les travaux doivent être réalisés par une entreprise reconnue garant de l'environnement (RGE). Sauf exception, la demande de prime doit être déposée avant le démarrage des travaux. Cette prime se cumule avec d'autres aides.

Ce dispositif est étendu à l'ensemble des ménages à partir du 1^{er} janvier 2021, sans conditions de revenus pour les propriétaires qui occupent leur logement. Les travaux engagés depuis le mois d'octobre sont éligibles à la nouvelle version du dispositif.

Plusieurs bonus sont mis en place en

2021 : bonus sortie de passoire (étiquette énergétique F ou G), bonus Bâtiment Basse Consommation (pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A), forfait rénovation globale (pour encourager les bouquets de travaux), forfait Assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans leurs travaux).

Retrouvez toutes les informations sur maprimerenov.gouv.fr. Vous pouvez aussi contacter un conseiller FAIRE (service public de la rénovation énergétique) au 0 808 800 700 ou vous rendre sur faire.gouv.fr/marenov pour obtenir plus d'informations sur la rénovation énergétique de votre logement, simuler les aides auxquelles vous avez droit et trouver un professionnel labellisé RGE.

Prime Éco-logis 91

Le Département verse aux propriétaires essonniers une Prime éco-logis 91 pouvant aller jusqu'à 2800€ sans conditions de ressources, 3800€ pour

**PLUSIEURS AIDES
SONT PROPOSÉES
POUR RÉDUIRE SES
CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE.**

les ménages aux ressources modestes. Un coup de pouce en faveur de la transition écologique qui réconcilie pouvoir d'achat et efficacité énergétique.

Suite à la crise sanitaire et dans le cadre du plan de relance économique, le Département a élargi ses critères d'obtention.

La demande doit être effectuée avant le démarrage des travaux. Les travaux doivent être menés par une entreprise RGE (devis minimum de 3000€ HT de travaux éligibles, plafonnés à 6000€ HT).

Rendez-vous sur renover-malin.fr/prime-eco-logis-91. Un conseiller Prime Éco-logis 91 est à votre écoute au 0800 730 991 (Numéro Vert gratuit) les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

En marge de la Prime Éco-logis 91, la Prime Air Bois permet de recevoir jusqu'à 2000€ d'aides pour changer votre ancien appareil de chauffage au bois.

 renover-malin.fr
 01 60 87 18 70

ATTENTION AUX ABUS !

Face aux fraudes et abus constatés, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) dispense ces conseils utiles.

- Les services publics ne démarchent jamais par téléphone ou au domicile. Personne ne peut se prévaloir d'être mandaté par l'État ou le Département.
- Prenez le temps de comparer un devis avec d'autres offres.

- Ne signez rien le jour même ; n'oubliez pas le délai légal de rétractation de 14 jours.

- Renseignez-vous sur la société qui veut faire des travaux chez vous, notamment son label RGE.

- Si les travaux ne se sont pas déroulés comme prévu, déposez une réclamation sur le site faire.fr pour des tra-

voux réalisés par une entreprise RGE. Saisissez le médiateur de la consommation choisi par le professionnel en cas de litige. Ses coordonnées doivent être présentes sur les documents contractuels. La procédure est gratuite. Faites-vous assister par une association agréée de protection des consommateurs en cas de besoin.



La question climatique de plus en plus urgente.

Lors du Conseil municipal du 15 Octobre, nous avons voté à l'unanimité une subvention de 3000 €, pour aider les communes sinistrées par la tempête Alex, dans les Alpes Maritimes.

Cela n'atténue pas mon sentiment de tristesse et de colère.

Tristesse, car des personnes ont perdu la vie, d'autres leurs logements. Leur cadre de vie a été détruit. Des animaux sont morts également.

Colère, car cela fait **des dizaines d'années** que les écologistes avertissent des dangers qui menacent les conditions de vie de l'humanité: le changement climatique, la perte de la biodiversité, la pollution...

On nous a pris pour des utopistes. On ne nous a pas cru, ni les gouvernements successifs, ni les décideurs locaux. Très peu de mesures ont été prises pour éviter les catastrophes annoncées.

Maintenant, **plus personne ne peut nier la réalité des problèmes** : des records de températures tous les ans, des canicules au mois de septembre, des sécheresses qui abiment nos forêts, des épisodes orageux de plus en plus fréquents et violents, des incendies hors normes...

Je m'inquiète beaucoup pour les générations futures et **je ne suis pas certaine que la majorité municipale ait compris l'urgence de la situation car en dernier débat d'orientation budgétaire, ils ont encore vanté leur politique d'investissement des petits pas, comme si nous avions 300 ans devant nous!**

Malheureusement, nous n'avons pas ce temps. Yerres ne sera pas épargnée, ni par les canicules, ni par les violentes tempêtes, ni par les inondations.

Certaines municipalités sont engagées dans des transitions écologiques et énergétiques volontaristes où de nombreux investissements sont en lien avec la diminution des gaz à effet de serre.

Je conclurai en disant à ceux qui n'ont qu'une vision comptable des catastrophes, que leur calcul est très mauvais. Réparer les dégâts coûtera toujours beaucoup plus cher que d'investir pour les limiter ou les éviter. Dans le Sud-Est, **les destructions se chiffrent en milliards.**

Portez vous bien et prenez soin de vous. A l'heure où j'écris ces lignes, j'ai également une pensée particulière pour les soignants mais aussi pour les commerçants, artisans et petites entreprises qui se battent pour leur survie et l'économie locale. Courage à tous.

Fabienne Gabbanelli
Yerres Autrement

fabienne.gabbanelli@gmail.com



Indignée

J'étais présente à la cérémonie du 11 novembre qui commémore la signature armistice mettant fin aux quatre années d'atrocités de la Première Guerre mondiale qui a conduit au massacre et à la mort plusieurs millions de jeunes ouvriers et paysans. **Je suis indignée par l'intervention du député de notre circonscription** se faisant l'écho de la citation du dictateur Jules César : « Qui veut la paix, prépare la guerre ».

À deux jours de la commémoration des attentats terroristes du Bataclan, du stade de France et des terrasses de café du cœur de Paris ; au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, des crimes monstrueux survenus à Nice et à Vienne, nous aurions été plus inspirés par des paroles exclusivement pacifistes, porteuses de fraternité entre les peuples.

Voulant dénoncer l'inégalité de traitement entre commerces de proximité et grandes surfaces, le maire de Yerres a pris un arrêté autorisant l'ouverture de tous les commerces de la ville. Je suis surprise par la contradiction de cette décision quand, le réaménagement du quartier de la gare de Yerres verra la naissance d'une nouvelle grande surface.

Enfin, **je suis indignée par le fait que les personnes les plus en difficultés n'aient pas fait l'objet de la même attention.**

Rappel : **Yerres en commun** dispose désormais d'un **espace de rencontre** au **22, impasse du Mont-Griffon** (centre technique municipal). Retrouvez-nous **chaque premier samedi du mois de 9 h 30 à 12 heures.**

Prochain rendez-vous **samedi 5 décembre 2020.** Si les conditions le permettent.

Claire Charansonnet
Yerres en commun, *la gauche rassemblée*
Nous écrire : yerres-en-commun@orange.fr
Notre actualité sur **internet :** yerres-en-commun.monsite-orange.fr
et **facebook :** Yerres en commun.



LA VILLE AUPRÈS DES PLUS FRAGILES À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19

L'épidémie de COVID-19 reprend hélas de la vigueur ces derniers jours. Les services municipaux reprennent du même coup leur engagement total au service des habitants. Comme durant toutes ces semaines pendant lesquelles les Français ont été confinés à domicile et invités

à limiter leurs déplacements au strict nécessaire. Une période inédite et difficile pour tous et en particulier pour les plus fragiles.

À Yerres, la Municipalité s'est totalement réorganisée pour assurer aux Yerrois le maintien des services d'urgence dans tous les domaines (180 agents municipaux aux côtés des élus sont toujours mobilisés).

Je veux aujourd'hui parler de la façon dont Yerres fait vivre la solidarité en accompagnant les plus fragiles, que ce soit en raison de l'âge ou d'une situation liée au handicap. Le CCAS est en première ligne pour leur permettre d'affronter le mieux possible les effets de la crise sanitaire.

Le service apporté aux Yerrois les plus âgés ou ceux en situation de handicap et instamment priés de sortir le moins possible, fait l'objet de toutes les attentions. Les personnes concernées continuent d'être appelées régulièrement par un agent du service social, à leur disposition en cas de besoin. Les agents du CCAS assurent aussi régulièrement des courses alimentaires pour les plus fragiles.

L'organisation du portage des repas à domicile a été revue et fortement déployée. Elle a été rendue possible par une très grande solidarité entre les agents du CCAS et leurs collègues de différents services de la Ville. Tous ont permis le maintien du lien humain. Action rendue possible aussi grâce à l'ESAT La Châtaigneraie qui a su redéployer ses équipes afin d'augmenter sa capacité de production des repas. Merci à eux également !

À la Résidence Autonome Grange au Bois, le CCAS est présent pour porter les produits nécessaires, prendre en charge les ordonnances pour assurer le suivi des traitements médicamenteux, apporter le courrier et maintenir un lien permanent avec les familles des résidents. Les résidents sont appelés très régulièrement par la Directrice de la résidence qui leur apporte ainsi un soutien psychologique.

Les difficultés économiques ont aussi très vite touché les familles aux revenus modestes et de nombreuses autres auxquelles la crise sanitaire a fait perdre un emploi ou celles qui ont vu leurs charges alourdies par la présence à la maison (hausse des dépenses alimentaires, de la consommation d'énergie...). L'Epic' Yerres s'est adaptée et a réorganisé son service en assurant la livraison régulière au domicile des personnes pour éviter de propager le virus. Ses bénévoles, majoritairement retraités et considérés comme vulnérables, ont été remplacés par des agents du CCAS et d'autres services, ils sont un soutien précieux.

Pour faire face à un nombre de bénéficiaires beaucoup plus important, une collecte exceptionnelle a été mise en place du 5 au 9 mai sur l'ensemble des supermarchés yerrois, avec le soutien de bénévoles yerrois, d'agents et d'élus : 4 tonnes de denrées ont été collectées grâce à la générosité des Yerrois ! Et une nouvelle collecte est programmée très prochainement.

Les associations caritatives Croix-Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, avec leurs bénévoles, prennent également toute leur part de l'effort pour répondre à une demande d'aide plus importante en cette période difficile. Certaines familles sont durablement affaiblies dans leurs ressources, à cause de l'emploi qui n'est pas revenu, de la maladie... La Municipalité a donc décidé de verser, via son CCAS, une prime de 100 euros par enfant scolarisé ou en crèche, aux familles relevant du quotient E.

Je n'oublierai pas non plus les dizaines de milliers de masques fournis par la Ville aux Yerrois âgés, handicapés, malades, dont les masques en tissu confectionnés bénévolement par des couturières de la commune et distribués à domicile par les élus.

Ensemble, avec ses agents, l'ESAT, les bénévoles, Yerres a montré que dans l'adversité, la générosité n'est pas un vain mot.

MERCI À TOUS !

Nicole Lamoth
Maire adjoint
chargé des Affaires sociales,
du Logement, du Bel Âge,
du Handicap et des Affaires générales



Les commerces mobilisés pour octobre rose

Les commerçants Yerrois ont remis un chèque de 575 euros à la Ligue contre le cancer, somme récoltée auprès des Yerrois à l'occasion d'Octobre rose. Merci aux bénévoles yerrois, aux couturières, aux commerçants qui ont œuvré pour la lutte contre le cancer du sein.

Dernière minute

Numéro 261 - décembre 2020
Journal d'information municipal distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication : Olivier Clodong
Rédacteur en chef : Chrystel Borrás
Rédaction : Cédric Faure, Anne Crétolle, Anne Bernard
Maquette : Stéphane Becamel, Mickaël Barnier,
Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard, Mickaël Barnier, Studio

Verdier, Freepik
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2020
Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

**SOUS RÉSERVE DES
RECOMMANDATIONS
GOUVERNEMENTALES LIÉES
À LA SITUATION SANITAIRE**

Marché
de Noël

12 / 24

DÉCEMBRE
PLACE PIÉTONNE



POUR VOTRE
PROTECTION ET
CELLE DES AUTRES,
LE PORT DU MASQUE
EST OBLIGATOIRE.

CHALET
GOURMANDS



ASSOCIATION
COMMERCIALE
Yerroise

YERRES 